

Le nouvel abattoir du Faou opérationnel en 2023

Publié par Loïc L'Haridon le 30 novembre 2020 à 18h00



Vue d'artiste du futur abattoir intercommunal du Faou. (Bureau Kaso)

Le commissaire enquêteur a rendu ses conclusions sur la construction du nouvel abattoir intercommunal du Faou. Un avis favorable mais assorti de réserves et d'une recommandation. Rien d'insurmontable, pour Mickaël Kernéis, le président de la communauté de communes.

Le projet de construction d'un nouvel abattoir public, au Faou, a connu bien des péripéties. « Elles sont derrière nous », assure Mickaël Kernéis, le président de la communauté de communes Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime (CCPCAM), porteuse du projet. Ce nouvel équipement remplacera l'actuelle structure cinquantenaire et obsolète. Celle-ci voit néanmoins croître ses volumes, notamment en raison du développement des circuits courts. L'abattoir quittera l'agglomération pour s'installer en retrait de la RN 165, route de Ty Menn. Sa capacité annuelle passera de 3 000 à 5 000 tonnes de carcasses multi-espèces (bovins, ovins et porcins). L'abattage en pointe pourra atteindre 30,5 tonnes par jour. La facture devrait s'élever à plus de 8 M€.